

BRÈVES DE LA PLAINE

NOUVELLE PAC

AQUi' Brie répond à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le ministère pour mettre en place un nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique sur le territoire de l'Ancoeur. Le PAEC est nécessaire pour pouvoir proposer des MAEC aux agriculteurs. Une réunion d'informations sera organisée en juin pour vous présenter les futures mesures.

PROCHAINES RENCONTRES

- le 9 mai : agriculture de conservation en AB avec le GAB à Pézarches
- Le 12 mai : formation sur les couverts d'interculture avec AGRO-TRANSFERT à Nangis

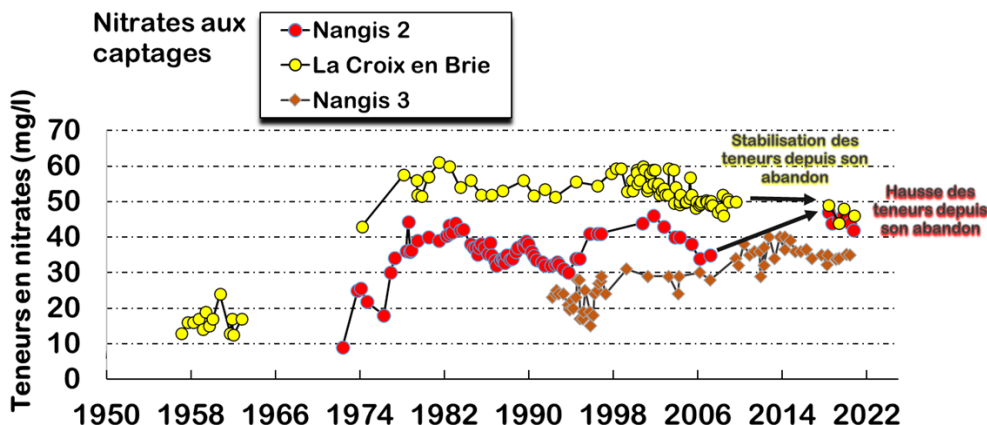
Pensez à vous inscrire !

UNE DEMARCHE INNOVANTE SUR LE TERRITOIRE LANCÉE FIN 2021

Un territoire vulnérable

Le territoire de l'Ancoeur recouvre près de 14 000ha de surfaces agricoles. La plupart des parcelles sont drainées, ce qui peut représenter un risque pour la nappe sachant les nombreux gouffres et cours d'eau qu'on retrouve sur la zone.

Le plan d'actions de protection des captages de Nangis a pour objectif de préserver la qualité de l'eau des captages, servant à alimenter les habitants des villes alentour. AQUi'Brie suit avec attention les 2 captages Grenelle actifs, ainsi que les 2 captages abandonnés, qui nous servent de « thermomètres de la nappe ». Grâce à ce suivi, une problématique nitrates a pu être identifiée à Nangis.



Rappel des seuils :

50 mg/L : limite norme eau potable

37,4 mg/L : seuil actions renforcées agence

25 mg/L : objectifs SDAGE 2015

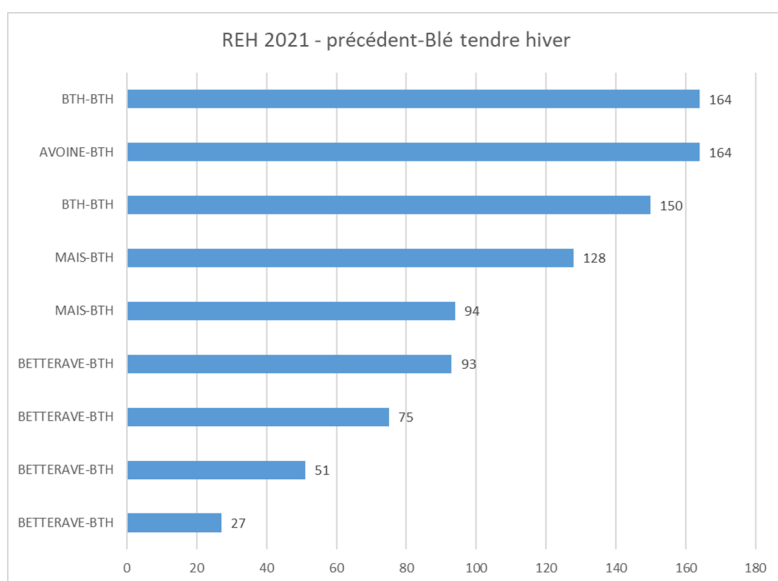


CONTACT : Marion Personnic, animatrice agricole : marion.personnic@aquibrie.fr / 06.07.99.34.99

Travailler ensemble pour produire de l'eau propre

En 2021, AQUI' Brie a proposé aux agriculteurs de mieux comprendre les transferts de nitrates depuis les parcelles agricoles, afin d'identifier les pratiques qui permettent de les limiter, dans un contexte où les cours des engrais continuent d'augmenter.

Pour cela, des mesures sont réalisées dans les parcelles : reliquat entrée d'hiver (REH) et sortie d'hiver (RSH). Les REH permettent d'évaluer le potentiel d'azote lessivable dans les parcelles. Le RSH permet de constater ce qui est réellement parti durant l'hiver. En travaillant avec chacun, on peut comprendre le résultat du reliquat, qu'il soit faible ou élevé. En retraçant l'ensemble des pratiques de la parcelle, on peut alors identifier les raisons qui expliquent ce niveau élevé ou faible et tester d'autres pratiques afin de voir si cela améliore les choses. La démarche consiste à réfléchir individuellement, puis à mutualiser les résultats et les réflexions afin d'exploiter les bonnes idées lors de réunions collectives.



Voici quelques résultats de REH : les niveaux sont très variables, même pour des parcelles en culture-précédent similaire (de 27 à 164 en 2021).

Travaillons ensemble sur le territoire de l'Ancoeur !

Vous voulez comprendre et analyser les transferts sur vos parcelles ? Nous souhaitons étendre le réseau de parcelles actuel afin de travailler avec le maximum d'entre vous.

Contactez nous !



CONTACT : Marion Personnic, animatrice agricole : marion.personnic@aquibrie.fr / 06.07.99.34.99